



DE LA PERFORMATIVITÉ À LA PERTINENCE DES MOTS ET DES CHOSES

Jean-Sébastien Vayre

► **To cite this version:**

Jean-Sébastien Vayre. DE LA PERFORMATIVITÉ À LA PERTINENCE DES MOTS ET DES CHOSES : Retour sur les apports de la pragmatique linguistique en sociologie. Sociologie et sciences du langage : quel dialogue, quelles interactions?, May 2014, Rouen, France. pp.1-18, 2014. <hal-00979125>

HAL Id: hal-00979125

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00979125>

Submitted on 15 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DE LA PERFORMATIVITÉ À LA PERTINENCE DES MOTS ET DES CHOSES

Retour sur les apports de la pragmatique linguistique en sociologie

Jean-Sébastien Vayre¹

Résumé : En sociologie, il est aujourd'hui classique de mobiliser la théorie de la performativité (Austin, 1962) afin de rendre compte du pouvoir d'action des objets techniques. Ces derniers sont en effet porteurs de scénarii d'usage qui sont autant de prescriptions d'action pour l'utilisateur. Pour autant, que ce soit du point de vue de la pragmatique linguistique ou de la discipline sociologique, la théorie de la performativité fait problème. Si elle permet de mettre en lumière l'activité du locuteur-concepteur, elle tend à laisser dans l'ombre celle de l'interlocuteur-utilisateur. Or, comme le soutient John L. Austin (1962), la force perlocutoire d'une illocution dépend de la compréhension et de l'intention de l'interlocuteur. Le problème de la performativité peut donc être exposé comme suit : comment l'interlocuteur-utilisateur fait-il pour interpréter les performatifs-scripts produits par le locuteur-concepteur ? À partir d'un examen des évolutions de la pragmatique linguistique, nous montrons que la théorie de la pertinence (Sperber et Wilson, 1986) peut permettre au sociologue de résoudre ce problème et ainsi de mieux comprendre comment se font les processus de performativité.

Mots-clés : sociologie, pragmatique linguistique, information et communication, performativité, pertinence, conception et usage.

¹ Doctorant en sociologie à l'université de Toulouse II – Le Mirail (CERTOP – UMR 5044), js vayre@univ-tlse2.fr.

Introduction

Le titre de cette communication fait référence au numéro publié par la revue de sociologie *Réseaux* et intitulé « Une tournant performatif ? Retour sur ce que « font » les mots et les choses » (Licoppe, 2010). Dans cette livraison, les contributeurs visent à répondre à la question suivante : « en quoi les approches linguistiques et philosophiques de la performativité permettent-elles d'éclairer les manières pour les artefacts de faire ou faire faire quelque chose, dans le cadre de situations et d'activités intelligibles ? » (cf. quatrième de couverture).

Précisons alors que ce « tournant performatif » n'est pas vraiment nouveau puisqu'il est institué par Michel Callon dans *The Laws of the Markets* (1998). C'est en effet à ce moment qu'est formalisée l'idée que les représentations du concepteur (i.e. : les théories des économistes) constituent des sortes de performatifs (Austin, 1962) qui, à travers les dispositifs techniques, viennent modifier l'organisation de la société (i.e. : le fonctionnement des marchés)².

Aujourd'hui, il est donc classique, en sociologie, de s'attacher à montrer comment le concepteur mobilise des représentations plus ou moins expertes de façon à développer des scénarii d'usages (i.e. : des scripts) qui sont autant de prescriptions (Akrich, 1987 ; 1989). Dans cette perspective, le concepteur est alors considéré comme une sorte de locuteur qui produit des performatifs qui ont pour finalité de faire agir l'utilisateur-interlocuteur (Denis, 2006).

Comme nous le verrons pas la suite, si cette approche met clairement au jour l'activité du concepteur-locuteur dans les processus de performativité, elle tend cependant à laisser dans l'ombre celle de l'utilisateur-interlocuteur. Or, si l'on tient compte du développement de la pragmatique linguistique (Austin 1962 ; Searle, 1969 ; 1979 ; Grice, 1975 ; 1978 ; 1981 ; Sperber et Wilson, 1979 ; 1986), il apparaît qu'une phrase, pour être performative, doit avant tout être correctement interprétée.

C'est pourquoi nous proposons ici de revenir sur le développement de la pragmatique linguistique afin de montrer comment celle-ci peut permettre au sociologue de mieux comprendre les processus de performativité : quelles sont les évolutions contemporaines de la pragmatique linguistique ? Comment le sociologue peut-il les comprendre et se les approprier ? Et, surtout, comment peuvent-elles lui permettre de mieux saisir les processus de performativité ?

Pour répondre à ce questionnement, nous commençons par revenir sur les travaux de John L. Austin

² À chaque fois que nous parlons du concepteur, nous entendons autant désigner le concepteur réel (comme le fait, par exemple, Don A. Norman ; 1988) que l'assemblage d'humains et de non-humains dont les conceptions se font les déléguées (comme le fait, par exemple, Bruno Latour ; 2006a). De même, lorsque nous parlons de l'utilisateur, nous souhaitons autant nous référer à l'utilisateur réel (comme le fait, par exemple, Madeleine Akrich ; 1998) qu'à l'assemblage composite humain/non-humain qu'il constitue (comme le font, par exemple, Franck Cochoy et Cédric Calvignac ; 2013).

(1962) et sur la manière dont les sociologues les ont mobilisés (section 1). Ensuite, nous montrons que, du point de vue de la pragmatique linguistique, l'effet perlocutoire d'une illocution dépend de l'interprétation qu'en fait l'interlocuteur. Nous pointons alors le problème de la performativité et nous le formalisons de la façon suivante : comment l'interlocuteur fait-il pour interpréter un performatif ? Nous mobilisons les travaux de John R. Searle (1969 ; 1979) et de Paul H. Grice (1975 ; 1978 ; 1981) afin de dégager les deux grands types de réponse que propose la pragmatique linguistique (section 2). Finalement, nous soutenons que la théorie de la pertinence de Dan Sperber et Deirde Wilson (1986) constitue une solution au problème de la performativité. Nous dégageons les implications qui en découlent du point de vue des sciences sociales (section 3). Nous concluons en présentant une manière d'articuler les travaux de John L. Austin (1962) et ceux de Dan Sperber et Deirde Wilson (1986) de façon à exposer concrètement comment la théorie de la pertinence peut permettre de mieux comprendre les processus de performativité.

1. La performativité des mots et des choses

Dans un premier temps, nous souhaitons rappeler à quoi renvoie la notion de performativité en pragmatique linguistique et présenter la manière dont elle a été mobilisée par la discipline sociologique.

Pour ce faire, nous exposons comment John L. Austin (1962) en est venu à fonder la pragmatique linguistique (section 1.1). Nous définissons, de son point de vue, ce qu'est un performatif (section 1.2) et nous montrons comment la sociologie s'est appropriée cette notion (section 1.3).

1.1. La naissance de la pragmatique linguistique : l'illusion descriptive

Pour commencer, il est important de bien comprendre que John L. Austin (1962) développe sa théorie de la performativité en réaction aux travaux de la philosophie analytique anglo-saxonne des années cinquante (Frege, 1977 ; Russell, 1956 ; Whitehead, 1947). Rappelons que celle-ci étudie le langage à travers les modélisations artificielles qu'en font les logiciens. Or, John L. Austin (1962) souhaite focaliser son attention sur l'étude du langage ordinaire. À la différence de la philosophie anglo-saxonne, il s'intéresse donc moins à la syntaxe (i.e. : l'étude des relations entre les signes) et à la sémantique (i.e. : l'étude des relations entre les signes et les objets qu'ils désignent), qu'à la manière dont les humains font usage du langage (i.e. : la communication ; Morris, 1938). Il établit ainsi les bases de la pragmatique linguistique.

En d'autres termes, la pragmatique linguistique a été fondée en opposition au postulat de la philosophie analytique pour qui le langage décrit toujours la réalité et pour qui toutes les phrases (hormis les interrogatives, les impératives et les exclamatives) sont évaluables en termes de vérité

ou de fausseté. John L. Austin (1962) soutient en effet que, dans le langage ordinaire, une grande quantité de phrases (qui ne sont ni des interrogatives, ni des impératives et ni des exclamatives) ne décrivent rien et ne sont ni vraies ni fausses. Ces phrases ont en fait pour fonction de modifier la réalité. Les philosophes anglo-saxons qui ne savent (ou ne veulent) pas repérer ces phrases sont alors victimes d'illusion descriptive.

1.2. Une opposition : les constatifs et les performatifs

Afin de bien comprendre ce phénomène d'illusion descriptive commençons par prendre connaissance des deux phrases suivantes.

a- La section 1.2 de ce texte est intitulée « Une opposition : les descriptifs et les performatifs ».

b- Je vous conseille de lire attentivement la section 1.2 de ce texte.

Quelle est la fonction de la phrase *a* ? La phrase *a* a pour fonction de décrire la réalité puisqu'il est possible de l'évaluer en termes de vérité ou de fausseté. Ici, *a* est fausse. En ce sens, selon John L. Austin (1962), *a* est un constatif. Maintenant, concentrons-nous sur la phrase *b*. Quelle est sa fonction ? *A priori*, *b* ne décrit pas la réalité. À cet instant précis, nous sommes incapable de décrire votre activité de lecture. Aussi, si *b* ne décrit rien, c'est parce qu'à travers *b*, nous cherchons plutôt à attirer votre attention : la fonction de *b* n'est-elle pas de vous faire lire cette section avec attention ? *b* est un performatif (Austin, 1962).

Notons alors qu'en pragmatique linguistique, les performatifs servent à accomplir des actes institutionnels, c'est-à-dire, qui existent en référence à différentes conventions humaines. Par exemple, lorsque nous écrivons *b*, nous nous appuyons sur deux types de conventions :

- celle qui veut qu'une communication académique doit être lue attentivement ;
- celle qui veut que le lecteur d'une communication académique est intellectuellement discipliné.

Pour autant, le performatif *b* peut échouer. Il n'est pas certain que vous ne soyez pas déjà passé à la section 1.3 sans même avoir pris connaissance de ce qui est écrit ici. En outre, si *b* peut être évaluée en termes de félicité ou d'infélicité, elle ne peut pas l'être en termes de vérité ou de fausseté : à travers *b* nous ne constatons pas que vous soyez attentif ou non, seulement, nous vous le conseillons.

1.3. La notion de performativité en sociologie

En outre, si les travaux de John L. Austin (1962) ont un impact nuancé sur la pragmatique linguistique contemporaine, ils ont néanmoins une influence considérable sur la sociologie actuelle

(Denis, 2006 ; Licoppe, 2010 ; Mäki, 2013). Avec le développement de la sociologie des sciences (Latour et Woolgar, 1979) et sous l'impulsion des travaux de Michel Callon (1998), un véritable programme performatif a en effet été progressivement institué. Comment expliquer cet enthousiasme des sociologues pour la théorie de la performativité ? Cet engouement peut être présenté en deux points.

Premièrement, si les sociologues s'intéressent aujourd'hui à la notion de performativité, c'est d'abord parce qu'elle leur permet de dépasser une des oppositions les plus fondamentales entre sociologie et économie³. Explicitons. Selon Michel Callon (1998), les sociologues (Granovetter, 1973 ; White, 1981) ont tort de chercher à mettre au jour le caractère irréaliste des théories néoclassiques. Car, en référence à la pragmatique linguistique (Austin, 1962), ces dernières ne sont pas constatatives, elles ne décrivent pas la réalité. Elles sont performatives. Par conséquent, s'il est vain de chercher à les évaluer en termes de vérité ou de fausseté, il est particulièrement intéressant de travailler à identifier leur niveau de félicité ou d'infélicité.

Ainsi, Michel Callon (1998) reprend et prolonge les investigations de l'économie des conventions (Boltanski, 1979 ; Desrosières, 1993) afin de montrer comment les théories économiques (i.e. : *economy*) performant l'économie pratique (i.e. : *economics*). Selon lui, le travail du sociologue des marchés est alors de rendre compte de la manière dont les économistes s'y prennent pour instituer les situations qu'ils semblent observer. De ce fait, il pose les bases d'une sociologie des processus de performativité au sein desquels les dispositifs techniques jouent un rôle très important. Ce qui nous amène au deuxième point.

Si les sociologues actuels s'intéressent à la théorie de la performativité, ce n'est pas seulement parce qu'elle est un moyen de dépasser le problème du réalisme des théories économiques. C'est aussi parce qu'elle leur permet de mettre en lumière le rôle des objets dans les processus de régulation sociale (Conein et al., 1993 ; Latour, 1994). Ici, le concepteur est effectivement considéré comme une sorte de locuteur qui écrit, à partir des théories plus ou moins expertes qu'il a sur le monde, un ensemble de scénarii d'usage, ou si l'on préfère de scripts, au sein des dispositifs techniques (Callon, 1986 ; Akrich, 1989). Et, ces scripts sont autant de programmes d'action qui viennent prescrire des usages plus ou moins diversifiés (Latour, 2006a ; Akrich, 1987). De ce fait, ils sont performatifs puisque, d'une part, ils découlent d'un travail de description plus ou moins naïf qui n'est jamais purement constatatif ; et, d'autre part, ils visent à modifier puis stabiliser l'activité de

³ Nous souhaitons toutefois ajouter qu'en sociologie, le concept de performativité est mobilisé pour d'autres motivations. Par exemple, Judith Butler (1988 ; 2004) utilise cette notion afin de pointer le pouvoir des mots et les enjeux politiques qui sont associés à leur manipulation et à leur appropriation. De même, Gino Gramaccia (2001) mobilise ce concept afin de montrer comment les organisations sont performées par de multiples échanges et transactions quotidiennes. Cependant, il est clair que la notion de performativité a particulièrement marqué le développement de la nouvelle sociologie économique. C'est pourquoi, ici, nous insistons essentiellement sur ce point.

l'utilisateur⁴.

2. Performativité et interprétation

Pour autant, que ce soit sur le plan de la pragmatique linguistique ou sur celui de la discipline sociologique, le concept de performativité n'est pas dépourvu de toute complication.

C'est pourquoi, dans cette partie, nous nous appuyons sur les dernières réflexions de John L. Austin (1962) afin de pointer et de formaliser, du point de vue de la pragmatique linguistique, le problème que pose la notion de performatif (section 2.1). Nous traduisons ce problème du point de vue de la discipline sociologique (section 2.2) et nous dégagons les deux grandes solutions que propose la pragmatique linguistique pour y répondre (section 2.3).

2.1. *Le problème de la performativité en pragmatique linguistique*

Afin de bien comprendre le problème de la performativité, il est nécessaire de revenir sur les travaux de John L. Austin (1962). Car, vers la fin de ses investigations, ce dernier s'aperçoit que l'opposition entre constatif et performatif n'est pas aussi claire qu'elle n'y paraît. Les problèmes qu'il rencontre sont de plusieurs ordres. Nous soulignons ici ceux qui nous apparaissent les plus importants.

Au fur et à mesure de ses avancées, John L. Austin (1962) remarque que les performatifs peuvent être interprétés comme des constatifs implicites. Reprenons nos exemples et réexaminons le cas de *b*. Compte tenu de ce que nous avons écrit jusqu'ici (i.e. : du contexte), en tant qu'interlocuteur, il vous est possible d'interpréter qu'en écrivant *b*, nous cherchons en fait à vous indiquer que la section 1.2 de ce texte est importante⁵. Auquel cas *b* devient, pour vous, une description implicite : lorsque vous en aurez fini avec ce texte, vous pourrez l'évaluer en termes de vérité ou de fausseté. C'est en ce sens que *b* peut être interprétée comme un constatif implicite.

De façon symétrique, John L. Austin (1962) remarque également que toutes les constatifs peuvent être interprétés comme des performatifs implicites (ou impurs). Réexaminons cette fois-ci le cas de *a*. En tant qu'interlocuteur, il vous est possible d'interpréter qu'en écrivant *a*, nous ne faisons en réalité qu'affirmer que la section 1.2 de ce texte est intitulée « Une opposition : les descriptifs et les

⁴ Ainsi, et nous y reviendrons en conclusion, la théorie de la performativité met avant tout en lumière l'importance du caractère acceptable, sur le plan social, d'un performatif. En effet, elle permet d'insister sur les circonstances organisationnelles et sur les procédures conventionnelles qui doivent être déployées pour assurer l'accomplissement heureux d'un performatif. En d'autres termes, ici, la performativité d'un dispositif technique dépend de son adéquation aux attentes de l'utilisateur et de sa compatibilité avec les ressources/contraintes organisationnelles et conventionnelles que ce dernier connaît. Or, et nous le verrons également par la suite, pour John L. Austin (1962) lui-même, il existe d'autres conditions de félicité importantes : la compréhension que l'interlocuteur a du performatif et l'intention que ce dernier a ou non de s'y conformer.

⁵ *b* pourrait alors être traduite de la façon suivante : « Attention ! Section 1.2 importante ».

performatifs ». Dans ce cas, *a* n'a plus vraiment pour fonction de décrire la réalité. Une affirmation n'est pas une constatation : d'un point de vue pragmatique, *a* n'est ni vraie ni fausse, puisque nous l'affirmons. Par contre, elle peut être accomplie avec une plus ou moins grande félicité (e.g. : dans notre exemple, *a* ne marche pas).

John L. Austin (1962) conclut alors que tous les constatifs sont des performatifs implicites. En conséquence, si toutes les phrases visent à accomplir quelque chose, c'est que toutes les phrases relèvent de l'acte de langage. John L. Austin (1962) est ainsi conduit à élaborer une nouvelle théorie des actes de langage :

- tout acte de langage est un acte locutionnaire qui consiste simplement à dire quelque chose en prononçant une phrase (e.g. : les phrases *a* et *b* sont des actes locutionnaires) ;
- un acte locutionnaire est nécessairement associé à un acte illocutionnaire que l'on accomplit en disant quelque chose (e.g. : en disant *a* nous accomplissons le fait d'affirmer que la section 1.2 est intitulée « Une opposition : les descriptifs et les performatifs » ; et, en disant *b* nous accomplissons le fait de vous conseiller de lire attentivement la section 1.2 de ce texte) ;
- un acte illocutionnaire peut être associé à un acte perlocutionnaire que l'on accomplit par le fait de dire quelque chose (e.g. : en disant *a* et *b* nous pouvons susciter ou non votre attention⁶).

2.2. Le problème de la performativité en sociologie

Comme nous l'avons vu dans la section 1.3, la théorie de la performativité de John L. Austin (1962) a eu un impact considérable sur le développement de la sociologie contemporaine. Il est donc intéressant de se demander comment le sociologue peut-il traduire le problème de la performativité du point de vue de sa discipline ? Nous proposons ici deux pistes de réflexions.

Si tout constatif est en réalité un performatif implicite, c'est que le phénomène d'illusion descriptive est la règle générale. Quelle que soit la description que l'on peut faire d'un phénomène, celle-ci est donc toujours un peu performative. Notons que Bruno Latour (2006b) va dans ce sens lorsqu'il montre que l'activité scientifique (la sienne y comprise) consiste à enchaîner des actions de réduction et d'amplification de l'objet observé de façon à le re-présenter⁷. Compte tenu du fait que les activités scientifiques finissent souvent par guider l'action, ces représentations participent alors à modifier la réalité (cf. les « *looping effects* » de Ian Hacking ; 1995).

⁶ En effet, nous verrons par la suite que *a* est en réalité un mensonge qui vise à susciter votre vigilance.

⁷ Ajoutons que pour Michel Callon et Bruno Latour (1997) la sociologie est clairement performative.

Par conséquent, le premier problème de la performativité peut être formulé ainsi :

- la théorie de la performativité ne participe-t-elle pas à performer la théorie de la performativité ?

D'un point de vue sociologique, la réponse serait plutôt positive. Le programme performatif n'échappe donc pas à la règle. Pour autant, une fois que nous avons admis et accepté que les sciences (sociologie de la performativité y comprise) sont, au moins *a minima*, toujours un peu performatives, le premier problème de la performativité n'en n'est plus vraiment un.

A contrario, le second problème de la performativité est plus difficile à évincer. Comme nous l'avons vu dans la section 1.3, la théorie de la performativité en sociologie permet de mettre en lumière l'activité du concepteur (Akrich, 1987 ; 1989 ; Callon, 1986 ; 1998 ; Latour, 2006a ; 2006b). Ceci apparaît plutôt logique puisque la pragmatique linguistique de John L. Austin (1962) est elle-même centrée sur l'activité du locuteur. Il en découle alors que la théorie de la performativité est quasi-systématiquement examinée du point de vue du locuteur-concepteur. Or, comme nous l'avons vue dans la section précédente, John L. Austin (1962) lui-même sous-tend l'idée que la distinction entre constatif et performatif dépend de l'interprétation qu'en fait l'interlocuteur. En outre, il souligne à maintes reprises que la réussite ou l'échec d'un performatif dépend de la compréhension et de l'intention de l'interlocuteur.

Du point de vue de la théorie des actes de langage (Austin, 1962), le deuxième problème de la performativité peut donc être formulé comme suit : la force perlocutoire d'un acte illocutionnaire ne dépend-t-elle pas de l'interprétation que l'interlocuteur en fait ? Soit, en des termes plus sociologiques : la performativité du script que le concepteur écrit au sein du dispositif technique ne dépend-t-elle pas de l'interprétation (i.e. : appropriation) que l'utilisateur en fait ?

Précisons qu'en sociologie, ce questionnement est d'autant plus important qu'il accompagne ce mouvement qui consiste, depuis plus de vingt ans, à prendre au sérieux le rôle de l'utilisateur (Akrich, 1990 ; 1998 ; Certeau, 1990 ; Denouël et Granjou, 2011). D'un point de vue général, nous proposons donc de synthétiser et de formaliser le deuxième problème de la performativité de la manière suivante :

- comment l'interlocuteur-utilisateur fait-il pour interpréter les performatifs-scripts produits par le locuteur-concepteur ?

Du point de vue de la pragmatique linguistique, il existe deux types de réponse à cette question.

2.3. L'interprétation et le modèle du code

La première est celle développée par John R. Searle (1969 ; 1979) qui reprend et prolonge la théorie

des actes de langage de John L. Austin (1962).

Selon John R. Searle (1969 ; 1979), toutes les intentions, c'est-à-dire tous les états mentaux des locuteurs (i.e. : les pensées, croyances, désirs, etc.) peuvent être exprimés explicitement et littéralement par un moyen conventionnel (i.e. : une phrase). C'est le principe d'exprimabilité. Ici, bien que le langage soit parfois implicite, il est toujours compris de manière explicite : il suffit que l'interlocuteur comprenne la phrase du locuteur pour savoir quel est l'acte de langage que ce dernier accomplit. En ce sens, l'interprétation que l'interlocuteur fait des phrases du locuteur est une activité de décodage. À travers la phrase, l'interlocuteur décode l'expression de sens préalablement encodée par le locuteur afin d'identifier ce qu'il souhaite communiquer. Cette perspective, qui est purement intentionnelle et conventionnelle, ne tient donc pas vraiment compte du contexte et de la situation d'énonciation (i.e. : de la communication non-verbale, des connaissances antérieures, des énoncés précédents, de l'écologie situationnelle, etc.). En effet, elle repose essentiellement sur le modèle du code et sur la transparence du langage qui, d'un point de vue pragmatique, posent un certain nombre de problèmes.

Par exemple, l'approche de John R. Searle (1969 ; 1979) ne permet pas de rendre compte des actes de mensonges. Réexaminons encore une fois le cas *a*. En écrivant *a*, nous savons que nous mentons. Car, notre intention est en réalité de vous faire croire que nous avons fait une erreur afin de vous amener à vérifier le titre de la section 1.2 et ainsi susciter votre vigilance. Or, dans la perspective codique et transparente de John R. Searle (1969 ; 1979), le succès de l'acte perlocutionnaire (i.e. : la tromperie) ne peut se réaliser qu'à travers le succès de l'acte illocutionnaire (i.e. : la phrase). Par conséquent, on ne voit pas trop comment l'acte perlocutionnaire « vous faire croire que » pourrait réussir si nous exprimons conventionnellement (i.e. : explicitement) le fait que nous souhaitons vous tromper à travers *a*. Si l'acte illocutionnaire de mensonge est vraiment transparent et authentique, l'effet perlocutoire associé au mensonge (i.e. : la tromperie) a très peu de chance de réussir puisqu'il n'y a plus de mensonge !

2.4. L'interprétation et le modèle inférentiel

Afin de faire face à cette difficulté, Paul H. Grice (1975 ; 1978) propose un deuxième modèle de communication dit inférentiel.

Dans ce modèle, Paul H. Grice (1975 ; 1978) porte une attention particulière au contexte et à la situation d'énonciation (i.e. : à la communication non-verbale, aux connaissances antérieures, aux énoncés précédents, à l'écologie situationnelle, etc.). Pour ce faire, il opère une distinction entre la phrase et l'énoncé. La phrase, c'est ce qui est dit. Elle est caractérisée par une structure syntaxique et une valeur sémantique. C'est une suite de mots qui ne varie pas, quel que soit le contexte.

L'énoncé, c'est ce qui découle de l'acte de production de la phrase. Il a pour fonction de véhiculer ce que le locuteur souhaite communiquer et qui dépasse souvent ce qui est dit. À la différence de la phrase, l'énoncé varie en fonction du contexte. Par exemple, la phrase *b* peut être produite par un autre locuteur et dans un contexte différent. Alors, bien que la phrase *b* ne change pas, l'énoncé *b'* qui y est associé peut être différent : si cette communication était celle d'un physicien, « la section 1.2 de ce texte » pourrait traiter de la mécanique des fluides.

La notion d'implicite est donc fondamentale chez Paul H. Grice (1981) puisque c'est elle qui permet à l'interlocuteur de retrouver l'énonciation du locuteur à partir du contexte et de la situation d'énonciation. Par exemple, si vous connaissez un peu la pragmatique linguistique et que vous nous avez lu attentivement, vous pourriez inférer qu'en disant *b* nous voulons en fait dire :

c- Je pense qu'il est important de bien comprendre l'opposition entre constatif et performatif pour pouvoir lire correctement ce texte.

En d'autres termes, ce que communique l'énoncé *b'* est ce qui est dit (i.e. : la phrase *b*) plus ce qui est « implicite » en fonction du contexte et de la situation d'énonciation de *b* (i.e. : *c*).

Pour autant, il est important de préciser que le modèle inférentiel n'invalide pas le modèle du code. La langue est un code qui permet d'associer un sens et une expression (Sperber, 2000). Le locuteur peut donc encoder, au moyen d'une phrase, le sens qu'il veut communiquer afin que l'interlocuteur la décode explicitement. Cependant, dans les situations de communication ordinaire, le locuteur n'encode généralement qu'une partie du sens voulu de façon à laisser l'auditeur le soin de retrouver, par inférences, les informations non-encodées. Autrement dit, en disant quelque chose, le locuteur ne fait que produire un indice du sens qu'il veut communiquer. L'interlocuteur doit alors retrouver le vouloir dire du locuteur en inférant ce même indice à l'aide du contexte et de la situation d'énonciation.

En conclusion et en référence à notre exemple *b*, la phrase *b* n'est pas un encodage du sens *c* que nous souhaitons vous communiquer. C'est un indice linguistique complexe de ce sens voulu (Sperber, 2000). Ici, le langage n'est donc pas transparent. Par conséquent, en référence à la section précédente, nous pouvons cette fois-ci énoncer la phrase *a* afin de vous faire croire que nous avons fait une erreur. Au début, vous avez certainement inféré *a* sans comprendre la supercherie. Cependant, après avoir lu les sections 1.2 et 2.3 (i.e. : en fonction de l'évolution du contexte et de la situation d'énonciation), vous avez pu retrouver nos intentions (i.e. : attirer votre attention, exemplifier un cas de constatif faux et un cas de mensonge) et ainsi inférer que *a* est une tromperie.

3. La pertinence des mots et des choses

Le modèle inférentiel développé par Paul H. Grice (1975 ; 1978) apparaît donc comme une solution intéressante au problème de la performativité. Néanmoins cette solution est souvent présentée comme intuitive et expérimentale. De ce fait, nous montrons dans cette section que la théorie de la pertinence de Dan Sperber et Deirde Wilson (1979 ; 1986), qui constitue une sorte de formalisation et de prolongement des travaux de Paul H. Grice (1975 ; 1978), peut permettre au pragmaticien, mais aussi au sociologue, de mieux comprendre les processus de performativité.

Ainsi, nous commençons par présenter la théorie de la pertinence (section 3.1). Nous montrons ensuite comment le sociologue peut la mobiliser et se l'approprier de façon à mieux comprendre comment se font les processus de performativité (section 3.2). Nous dégagons alors trois grandes implications associées à l'appropriation sociologique de la notion de pertinence (section 3.3).

3.1. La communication ostensive-inférentielle

Pour Dan Sperber et Deirde Wilson (1986), quelles que soient les formes de la communication, les êtres humains sont capables d'avoir des états mentaux, d'en attribuer à autrui, de se les représenter et d'en tirer les conséquences (cf. la théorie de l'esprit de Premack et Woodruff, 1978)⁸. Ces auteurs s'appuient ainsi sur les investigations de John R. Searle (1969 ; 1979) et de Paul H. Grice (1975 ; 1978) pour affirmer que, lorsque le locuteur interagit avec l'interlocuteur, il a une intention d'information (i.e. : apporter à l'interlocuteur une information donnée) et de communication (i.e. : faire connaître à l'interlocuteur son intention informative). La communication ostensive-inférentielle existe donc lorsqu'une personne fait connaître à une autre son intention de lui soumettre une ou plusieurs information(s). Ce type de communication n'est pas propre au langage : la communication non-verbale est une forme de communication ostensive-inférentielle.

Dan Sperber et Deirde Wilson (1979 ; 1986) reprennent alors les maximes de Paul H. Grice (1975 ; 1978) pour élaborer leur principe de pertinence⁹. Ce principe peut être exposé comme suit :

- dans tout acte de communication, l'interlocuteur attend un certain niveau de pertinence.

Par exemple, lorsque vous avez lu *a* pour la première fois et si vous avez perçu l'erreur, vous vous êtes sûrement posé la question de sa pertinence. Une fois que vous avez compris que *a* est un constatif faux, sa pertinence a dû vous apparaître un peu plus prégnante. Nous précisons « un peu » car vous vous êtes peut être demandé pourquoi *a* correspondait à un constatif faux. En tout cas, en prenant connaissance de la section 2.3 et 2.4, vous avez pu comprendre que nous avons fait en sorte

⁸ Précisons que sur ce point, Dan Sperber et Deirde Wilson (1979 ; 1986) rejoignent les travaux de Georges H. Mead (1963) sur l'Autrui significatif et l'Autrui généralisé.

⁹ C'est-à-dire les maximes de quantité, de qualité, de pertinence et de clarté.

que *a* soit un constatif faux parce que, d'une part, à travers *a*, nous souhaitons attirer votre attention ; et d'autre part, *a* nous permet d'illustrer un cas de mensonge et de montrer les limites/avantages des approches de John R. Searle (1969 ; 1979) et de Paul H. Grice (1975 ; 1978). En ce sens, au moment même où vous lisez cette phrase, il est possible que vous considériez *a* comme pertinente parce que, d'une part, vous avez compris qu'elle permet d'illustrer différents cas de figures de façon à faciliter la lecture et la mémorisation des théories pragmatiques (et c'est notre intention informative) ; et d'autre part, vous avez compris qu'elle permet de faire cela de façon progressive (et c'est notre intention communicative).

Ajoutons que le principe de pertinence n'est pas normatif. Le locuteur n'est pas tenu de le respecter. C'est un principe d'interprétation qui permet à l'interlocuteur de comprendre un énoncé. Il est ainsi associé aux notions d'effort et d'effet cognitif puisque, pour inférer un acte de communication, l'interlocuteur doit nécessairement produire un raisonnement (Sperber et Wilson, 1986). En fonction de la structure de l'énoncé, du contexte, de la situation d'énonciation, et des connaissances encyclopédiques de l'interlocuteur, ce raisonnement demande un effort plus ou moins grand. Le résultat de cet effort (i.e. : l'effet cognitif) est lui aussi plus ou moins important. Dan Sperber et Deirde Wilson (1986) dégagent ainsi trois grands types d'effets cognitifs : l'acquisition d'une nouvelle information, le changement de la force de conviction et l'éradication d'une croyance.

Le principe de pertinence peut donc être formalisé comme suit : moins une information est difficile à traiter (C), plus elle est nouvelle et intéressante (U_+), et plus elle est pertinente (P_+). De façon plus formalisée :

- P est d'autant plus grand que le ratio de C sur U tend vers 0 ; soit, $P_+ = C/U \Rightarrow 0$.

Reprenons l'exemple de *a*. Si vous n'êtes pas familier avec la pragmatique linguistique et que notre développement vous est apparu plutôt obscur, il est possible que *a*, en tant qu'exemple, vous ait demandé un effort de traitement conséquent pour entraîner un effet cognitif relativement faible (i.e. : vous n'avez pas compris les « implicatures » de l'exemple *a* ; Grice, 1975 ; 1978). Auquel cas, *a* n'est pas très pertinent. À l'inverse, si vous êtes familier avec la pragmatique linguistique et que notre développement vous est apparu plutôt clair, il est cette fois-ci probable que *a* ne vous ait demandé qu'un effort de traitement relativement faible sans pour autant entraîner un effet cognitif important (i.e. : vous connaissiez déjà les implicatures de l'exemple *a*). Dans ce cas aussi, *a* n'est pas très pertinent. Entre ces deux extrêmes, il est possible que *a* ait entraîné un effet cognitif notable en rapport au coût de traitement qu'il vous a demandé (i.e. : vous avez découvert et compris certaines implicatures de l'exemple *a*). Auquel cas, *a* vous apporte une information nouvelle et/ou il change votre force de conviction et/ou il permet d'éradiquer une de vos croyances. Cette fois-ci, *a*

est pertinent¹⁰.

3.2. *La pertinence et la sociologie*

Partant, comment le sociologue peut-il s'approprier la théorie de la pertinence et, surtout, comment celle-ci peut-elle lui permettre de mieux saisir les processus de performativité ?

Comme nous l'avons vu, dans la pragmatique linguistique, la théorie de la performativité s'intéresse plutôt au locuteur alors que la théorie de la pertinence s'intéresse plutôt à l'interlocuteur. Aussi, en référence à la manière dont la sociologie s'est appropriée la notion de performativité et en prolongeant ce mouvement à la pragmatique linguistique contemporaine, il est possible d'avancer que :

- à travers la notion de performativité, il s'agit plutôt de chercher à observer et comprendre la manière dont le concepteur (cf. le locuteur) produit des scripts (cf. des performatifs) qui font agir l'utilisateur (cf. l'interlocuteur) ;
- à travers la notion de pertinence, il s'agit plutôt de chercher à observer et comprendre la manière dont l'utilisateur (cf. l'interlocuteur) interprète les scripts (cf. les énoncés) du concepteur (cf. du locuteur) afin d'agir ou d'être agi.

En conséquence, la théorie de la pertinence peut permettre au sociologue de considérer plus sérieusement, non plus le rôle des concepteurs, mais plutôt celui des usagers dans les processus de performativité. Elle constitue donc un bon outil pour celui qui souhaite accompagner ce mouvement qui consiste, comme nous l'avons vu précédemment, à considérer avec plus d'attention le rôle des objets du point de vue des interactions qui les relient aux usagers (Akrich, 1990 ; Mondada, 2004).

En ce sens, la théorie de la pertinence constitue un outil intéressant pour le sociologue qui souhaite mieux comprendre comment les processus d'interprétation (i.e. : appropriation) peuvent conduire les utilisateurs à adopter ou non les usages prescrits par les concepteurs (Akrich, 1987). Par exemple, un utilisateur peut être conduit à détourner (Akrich, 1998) ou encore braconner (Certeau, 1990) un script parce que le coût de son interprétation (i.e. : appropriation ; *C*) est trop conséquent ou encore parce que l'effet qui en résulte (*U*) n'est pas assez élevé.

Dès lors, l'hypothèse suivante est sociologiquement intéressante :

H- Pour être performatif, un énoncé-script doit avant tout être pertinent.

¹⁰ Nous souhaitons alors souligner que dans ce cas, la force perlocutoire de l'illocution *a* a de forte chance d'avoir été accomplie avec félicité puisque *a*, en attirant votre attention, vous a permis de mieux comprendre et mémoriser les différentes théories de la pragmatique linguistique.

3.3. Retour sur les apports de la pragmatique linguistique en sociologie

Sur un plan plus général, à travers la théorie de la pertinence, les apports de la pragmatique linguistique en sociologie se jouent à trois niveaux.

Premièrement, la théorie de la pertinence est intéressante pour le sociologue puisqu'elle permet de saisir les processus de performativité comme une interaction entre un locuteur-concepteur, un énoncé-script et un interlocuteur-utilisateur. La théorie de la pertinence doit donc permettre de mieux comprendre comment se co-construisent les processus de performativité.

Deuxièmement, la théorie de la pertinence est d'autant plus intéressante qu'elle n'invalide pas le modèle du code. Rappelons que, dans la communication ostensive-inférentielle, tout énoncé fait l'objet d'une interprétation de type codique, d'une explicitation et d'une implicitation. D'un point de vue sociologique, la théorie de la pertinence n'abroge donc pas, *a priori*, les travaux d'inspiration sémiotique (Barthes, 1964 ; Baudrillard, 1968 ; Hall, 1994) qui correspondent, en quelque sorte, à l'étude des phases de décodage et d'explicitation. Elle permet plutôt de les compléter.

En effet, et c'est notre troisièmement, tout l'intérêt de la notion de pertinence est de permettre au sociologue de considérer les critiques que Michel de Certeau (1990) a formulé à l'égard des perspectives sémiotiques souvent influencées par la linguistique structuraliste (Saussure, 1979). À travers l'étude de la phase d'implicitation, le sociologue doit en effet pouvoir rendre compte des stratégies et des tactiques déployées par l'interlocuteur-utilisateur pour interpréter et s'approprier les énoncés-scripts que le locuteur-concepteur écrit dans les objets.

Les avancées de la linguistique pragmatique fournissent ainsi des outils intéressants qui peuvent permettre au sociologue de repenser les liens entre trois grandes approches qui caractérisent les sciences sociales d'aujourd'hui :

- celles d'inspiration sémiotique/structuraliste qui soutiennent que les personnes sont agies par les systèmes de signes/les structures symboliques qui composent la société (Barthes, 1964 ; Baudrillard, 1968 ; Bourdieu, 1979 ; Lévi-Strauss, 1958) ;
- celles d'inspiration pragmatique et performative qui soutiennent que ce sont les objets techniques (et le travail de conception qui en est sous-jacent) qui, en faisant agir les personnes, participent à structurer la société (Akrich, 1987 ; 1989 ; Callon, 1986 ; 1998 ; Latour, 1994 ; 2006a ; 2006b) ;
- celles d'inspiration pragmatique et actancielle qui soutiennent que les personnes savent interpréter (ou s'approprier) les structures de la société (i.e. : les symboles et/ou les

objets) afin de donner du sens à leurs actions (Akrich, 1990 ; 1998 ; Boltanski et Thévenot, 1991 ; Boltanski et Chiapello, 1999 ; Certeau, 1990).

Conclusion

Dès lors, nous souhaitons soumettre une piste de réflexion permettant d'articuler la perspective de John L. Austin (1962) et celle de Dan Sperber et Deirde Wilson (1986) afin d'exposer plus concrètement comment la théorie de la pertinence peut permettre au sociologue de mieux comprendre les processus de performativité. Car, en référence aux travaux issus de l'ergonomie et de la sociologie (Terrade et al., 2009 ; Tricot et al., 2003), le chercheur peut élaborer une sorte de perspective sociocognitive des processus de performativité. Effectivement, comme nous l'avons vu précédemment, du point de vue de la théorie de la communication ostensive-inférentielle, un énoncé-script pertinent (P_{c+}) peut être considérée comme un énoncé-script utile (U_+) et utilisable (C_+ ; c'est-à-dire qui sert à quelque chose et qui est facile à utiliser). Et, du point de vue de la théorie de la performativité, un énoncé-script efficace (E_{c+}) peut être considérée comme un énoncé-script acceptable (A_+ ; c'est-à-dire qui est en adéquation avec les attentes des utilisateurs et qui est compatible avec les ressources/contraintes organisationnelles et conventionnelles qu'ils connaissent). Aussi, par exemple, si vous connaissez bien la pragmatique linguistique, il est probable que la section 1.2 de ce texte ne vous soit pas apparue comme très pertinente, et donc, que vous n'ayez fait que la survoler (soit, pour vous : $b = P_+$ car $b = C_+/U_+$). Cependant, dans ce même cas de figure, il est également possible que suite à b , considérant qu'un document scientifique doit être lu avec rigueur, vous vous soyez un peu forcé à lire attentivement la section 1.2 de ce texte (soit, pour vous : $b = E_+$ car $b = A_+$).

C'est pourquoi, afin de mettre à l'épreuve l'hypothèse H (i.e. : pour être performatif, un énoncé-script doit avant tout être pertinent), nous proposons de définir un énoncé-script réussi (R_{c+}) comme un énoncé-script utile (U_+), utilisable (C_+) et acceptable (A_+)¹¹. Plus formellement :

¹¹ Notons alors que bien que H puisse apparaître comme évidente, elle ne l'est pas. Pour illustration, reprenons l'exemple du panneau de signalisation de Jérôme Denis (2010). Inspiré par les travaux de Béatrice Fraenkel (2006) qui montre que c'est en accrochant le panneau « chien méchant » que la maison devient un lieu protégé, Jérôme Denis (2010) explique que c'est le panneau de signalisation situé à proximité du virage qui fait de celui-ci un virage dangereux. Or, cette affirmation fonctionne avant tout sur le plan conventionnel. Quel conducteur n'a pas remis en cause la pertinence d'un panneau de signalisation ? Ce qui ne veut pas dire que les conducteurs ne respectent pas la signalisation. Autrement dit, en tant qu'usager de la route, nous pouvons estimer qu'un virage signalé comme dangereux ne l'est pas, tout en adoptant le comportement prescrit par le panneau de sécurité. Auquel cas, bien que l'énoncé-script véhiculé par ce panneau ne soit pas pertinent (car, pour le conducteur que nous sommes, C de $i = -$ et U de $i = 0$), il n'en reste pas moins efficace (car A de $i = +$). C'est en ce sens que H est intéressante, et plus largement, que la définition sociocognitive que nous proposons d'un énoncé-script réussi (R_{c+}), en mobilisant la théorie de la pertinence, permet de mieux comprendre les processus de performativité. Par exemple, à travers cette définition, il devient possible de rendre compte du paradoxe de l'Effet-Gourou (Sperber, 2010) qui veut que dans certaines circonstances, plus une énonciation est obscure (i.e. : moins elle est utile et utilisable ; soit, moins elle est pertinente) et plus elle est efficace (i.e. : plus elle est acceptable). Bien entendu, ici, H est donc rejetée.

- R_c est d'autant plus grand que le ratio du ratio de la non-utilisabilité C sur l'utilité U sur l'acceptabilité A tend vers 0 ; soit, $R_{c+} = (C/U)/A \Rightarrow 0$.

En conclusion, à la manière dont les travaux de John L. Austin (1962) ont été adaptés à la sociologie de façon à contribuer à son développement, les travaux, plus récents, de Dan Sperber et Deirde Wilson (1986) peuvent permettre au sociologue de mieux comprendre comment se font les processus de performativité. En d'autres termes, si la théorie de la performativité a permis au sociologue de mettre en lumière les forces d'agentivité des sciences et des objets (Callon, 1998 ; Denis, 2006 ; Licoppe, 2010 ; Mäki, 2013), la théorie de la pertinence doit pouvoir l'éclairer sur la manière dont s'exerce concrètement ce pouvoir d'action. Et pour ce faire, comme nous venons de l'exposer, la théorie de la performativité et celle de la pertinence ne doivent pas être comprises comme concurrentes mais plutôt comme complémentaires¹².

¹² Sur ce point, d'autres chercheurs en sciences humaines et sociales proposent des perspectives plus ou moins différentes et compatibles avec celle que nous venons de présenter. Par exemple, El-Khansa Mkada (2012) revisite les notions de performativité et de pertinence pour développer une pragmatique de la connivence qui consiste, pour le concepteur d'un thésaurus et à travers la force illocutionnaire de descripteurs, à faciliter le travail d'interprétation de l'utilisateur, c'est-à-dire, de décodage et d'inférence des énonciations performatives qui y sont associées.

Références

- Akrich M. (1987). Comment décrire les objets techniques ? *Techniques et cultures*, (9), 49-64.
- Akrich M. (1989). La construction d'un système socio-technique. Esquisse pour une anthropologie des techniques. *Anthropologie et Sociétés*, 13 (2), 31-54.
- Akrich M. (1990). De la sociologie des techniques à une sociologie des usages. L'impossible intégration du magnétoscope dans les réseaux de câbles de première génération. *Techniques et Culture*, (16), 83-110.
- Akrich M. (1998). Les utilisateurs, acteurs de l'innovation. *Éducation permanente*, (134), 79-89.
- Austin J.L. (1962). *How to do things with words*. Oxford: Oxford University Press.
- Barthes R. (1964). *Rhétorique de l'image*. *Communication*, 4 (4), 40-51.
- Baudrillard J. (1968). *Le système des objets*. Paris : Gallimard.
- Boltanski L. (1979). Les systèmes de représentation d'un groupe social : les « cadres ». *Revue française de sociologie*, 20 (20-4), 631-667.
- Boltanski L. et Ève Chiapello (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.
- Boltanski L. et Thévenot L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris Gallimard.
- Bourdieu P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Édition de minuit.
- Butler J. (1988). Performative Acts and Gender Constitution: An Essay in Phenomenology and Feminist Theory. *Theatre Journal*, 40 (4), 519-531.
- Butler J. (2004). *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*. Paris : Éditions Amsterdam.
- Callon M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles St-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de St. Brieu. *L'Année Sociologique*, (36), 169-208.
- Callon M. (1998). *The Laws of the Markets*. Oxford: Blackwell.
- Callon M. et Latour B. (1997). « Tu ne calculeras pas ! » - ou comment symétriser le don et le capital. *La Revue MAUSS*, (9), 45-70.
- Certeau (de) M. (1990). *L'invention du quotidien. Arts de faire*. Paris : Gallimard.
- Cochoy F. et Calvignac C. (2013). Mort de l'acteur. Vie des clusters ? Leçons d'une pratique sociale très ordinaire. *Réseaux*, 6 (182), 89-118.
- Conein B., Dodier N. et Thévenot L. (1993). *Les objets dans l'action : de la maison au laboratoire*. Paris : Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Denis J. (2006). Les nouveaux visages de la performativité. *Études de communication*, (29), 7-24.
- Denis J. (2010). Performativité de l'écrit et travail de maintenance. *Réseaux*, 5 (163), 105-130.
- Denouël J. et Granjou F. (2011). *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*. Paris : Presses des Mines.
- Desrosières A. (1993). *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*. Paris : La Découverte.
- Fraenkel B. (2006). Actes écrits, actes oraux : la performativité à l'épreuve de l'écriture. *Études de communication*, (29), 69-93.
- Frege G. (1977). *Logical Investigations*. New Haven: Yale University Press.

- Gramaccia G. (2001). *Les actes de langage dans les organisations*. Paris : L'Harmattan.
- Granovetter M.S. (1973). The strength of Weak Ties. *American Journal Of Sociology*, 78 (6), 1360-1380.
- Grice P.H. (1975). Logique and conversation, in Cole P. and Morgan J.L. (éds). *Syntax and Semantics 3: Speech Acts*. New-York: Academic Press, 41-58.
- Grice P.H. (1978). Further notes on logic and conversation, in Cole P. (éd). *Syntax and Semantic 9: Pragmatics*. New-York: Academic Press, 113-128.
- Grice P.H. (1981). Presupposition and conversational implicature, in Cole P. (éd). *Radical Pragmatics*. New-York: Academic Press, 183-198.
- Hacking I. (1995). The looping effects of human kinds, in Sperber D., Premack D. and Premack A.J. (éds). *Causal cognition: A multidisciplinary debate*. New-York: Oxford University Press.
- Hall S. (1994). Codage/décodage. *Réseaux*, 12 (68), 27-39.
- Latour B. (1994). Une sociologie sans objet ? Note théorique sur l'interobjectivité. *Sociologie du travail*, 36 (4), 587-607.
- Latour B. (2006a). Portait de Gaston Lagaffe en philosophe des techniques, in Latour B. (éd). *Petites leçons de sociologie des sciences et des techniques*. Paris : La Découverte, 15-24.
- Latour B. (2006b). Le « pédofil » de Boa-Vista - montage photo-philosophique, in Latour B. (éd). *Petites leçons de sociologie des sciences et des techniques*. Paris : La Découverte, 171-225.
- Latour B. and Woolgar S. (1979). *Laboratory Life: The Social Construction of Scientific Facts*. Beverly Hills: Sage Publications.
- Lévi-Strauss C. (1958). *Anthropologie structurale*. Paris : Plon.
- Licoppe C. (2010). Présentation. Un tournant performatif ? Retour sur ce que « font » les mots et les choses. *Réseaux*, 5 (163), 9-10.
- Mäki U. (2013). Performativity: Saving Austin from Mackenzie, in Karakostas V. and Dieks D. (éds). *EPSA11 Perspectives and Foundational Problems in Philosophy of Science*. Dordrecht: Springer, 443-453.
- Mead G.H. (1963). *L'esprit, le Soi et la Société*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mkada E.-K. (2012). L'organisation des connaissances dans les thésaurus : une approche pragmatique cognitive. *Études de communication*, 2 (39), 139-154.
- Mondada L. (2004). Des objets aux interactions, et retour. http://www.csi.ensmp.fr/working-papers/WP/WP_CSI_007.pdf (consulté le 1 mars 2014).
- Morris C.W. (1938). *Foundations of the theory of the signs*. Chicago: University of Chicago Press.
- Noman D.A. (1988). *The psychology of everyday things*. New York: Basic Books.
- Premack D. et Woodruff G. (1978). Does the chimpanzee have a theory of mind ? *Behavioral and Brain Sciences*, (4), 515-526.
- Russell B. (1956). *Logic and Knowledge: Essays 1901-1950*. London: George Allen & Unwin.
- Saussure (de) F. (1979). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Searle J.R. (1969). *Speech Acts*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Searle J.R. (1979). *Expression and Meaning*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Sperber D. (2000). La communication et le sens, in Michaud Y. (éd). *Qu'est-ce que l'humain ? Université de tous les savoirs, volume 2*. Paris : Odile Jacob, 119-128.

- Sperber D. (2010). The Guru Effect. *Review of philosophy and psychology*, 1 (4), 583-592.
- Sperber D. et Wilson D. (1979). Remarques sur l'interprétation des énoncés selon Paul Grice. *Communication*, 30 (30), 80-94.
- Sperber D. et Wilson D. (1986). *Relevance. Communication and Cognition*. Oxford: Blackwell.
- Terrade F., Pasquier H., Reerinck-Boulanger J., Guinguoin G. et Somat A. (2009). L'acceptabilité sociale : la prise en compte des déterminants sociaux dans l'analyse de l'acceptabilité des systèmes technologiques. *Le travail humain*, 4 (72), 383-395.
- Tricot A., Plégat-Soutjis F., Camps J.-F., Amiel A., Lutz G., et Morcillo A. (2003). Utilité, utilisabilité, acceptabilité : interpréter les relations entre trois dimensions de l'évaluation des EIAH. *Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain*, Strasbourg, 391-402.
- White H.C. (1981). Where Do Markets Come From ? *American Journal of Sociology*, 87 (3), 517-547.
- Whitehead A.N. (1947). *Essays in science and philosophy*. New-York: Philosophical Library.